



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ODR)
COMMUNE DE GEMBOUX



FRW, le 30 avril 2019

Réunion du groupe action « Echange de bonnes pratiques entre associations
villageoises »

Le **29/04/2019**, salle paroissiale des Isnes

Synthèse de la réunion

Participants :

- Pour le **Groupe d'Action** : Philippe HENIN, Fabian LOSANGE, Jos REMACLE, Paul-Eric MOSSERAY, Jacques ROUSSEAU, Fabien BOURDEAU, Olivier LEPAGE, Bernard SCHMIT,
- Pour le **Centre culturel** : Eric MAT (Directeur)
- Pour le **Collège communal** : Emmanuel DELSAUTE (Echevin du Développement rural)
- Pour l'**administration communale** : Christine HUBERT (agent relais PCDR) et Emilie LOWARD (chef de projet du PCS)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Jocelyne VAN LIERDE (agent traitant)

Excusée : M.B. GIJS, C. STEPHENNE

Copie :

- Aux participants
- Au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : la Directrice générale, l'agent relais de l'ODR

Annexes :

- Annexe 1 : Statuts EGL
- Annexe 2 : Présentation A. Keepen « Gestion efficace et responsable de son asbl »
- Annexe 3 : Présentation de PE Mosseray

Objets de la rencontre

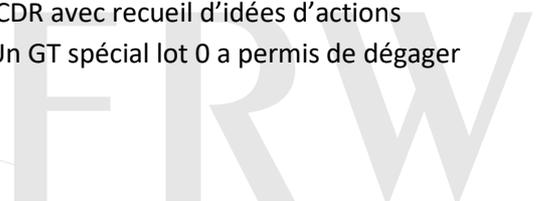
- Présentation de 2 associatifs villageois : Les Isnes et Grand-Leez
- Echanges d'expériences, partage d'outils
- Suites à envisager

1. Accueil par le président de la CLDR

Philippe Henin tient à s'excuser pour son absence au GT sentiers qui s'est tenu le jeudi 25 avril.

2. Contextualisation du PCDR et du groupe d'action par la FRW

Bref rappel des différentes étapes d'élaboration du PCDR avec recueil d'idées d'actions potentiellement réalisables dans le cadre d'un lot 0. Un GT spécial lot 0 a permis de dégager



9 actions souvent peu coûteuses issues de la dynamique de participation citoyenne et donc mobilisatrices pour des membres de la CLDR.

L'échange de bonnes pratiques entre l'associatif est une des 9 actions retenues dans le cadre du lot 0.

3. Présentation du comité de gestion / comité des fêtes des Isnes par Fabian Losange

Fabian situe le lieu de réunion : il y a +/- 60 ans, des dons au curé ont permis de construire la salle paroissiale. Les Œuvres du Doyenné sont propriétaire du bâtiment.

Un comité de gestion rassemble actuellement 4 personnes qui organisent des activités comme : la marche ADEPS en juin, la brocante en septembre, la fête d'Halloween, la fête de Noël, l'apéro des chapelles tous les 15 jours durant l'été, la retransmission des matches de foot sur grand écran, ...

Des associations louent également la salle de manière récurrente : l'école pour les cours de gymnastique, le tennis de table, le théâtre en wallon (2 représentations par an) ; certaines associations occupent beaucoup de volume et ce de manière régulière durant la semaine.

Des locations plus ponctuelles génèrent aussi des rentrées financières qui sont réinvesties dans l'aménagement de la salle : nouveaux châssis, nouvelle isolation au plafond,... Comme précédemment, des activités ont permis de construire l'annexe qui sert de cafétéria.

Des nouveaux villageois s'impliquent dans le village et vont organiser un événement autour de la mobilité douce et des actions zéro déchet.

La volonté de Fabian rejoint par une autre personne du comité de gestion est de structurer le comité, d'assurer les membres qui actuellement sont investis en tant que personne physique et permettre l'émergence de nouvelles activités et l'engagement de nouveaux bénévoles.

La proposition de passer en asbl a été accueillie défavorablement ; des peurs ont été exprimées notamment d'être repris par la ville.

En fonction des différentes réactions, le projet serait de maintenir le comité de gestion (en l'étoffant) dans ses rôles actuels de gestion financière et de créer à côté une coupole qui rassemble des associations adhérentes utilisatrices de la salle qui serait chargée de l'occupation de la salle, organisation d'activités mobilisatrices,...

➡ Il est fait remarquer que le fait de se mettre en asbl est important pour les personnes qui sont engagées dans la gestion de pareille structure : les avantages sont bien plus intéressants que les désagréments.

4. Présentation de l'Espace Grand-Leez par Paul-Eric Mosseray, Jacques Rousseau et Jos Remacle

Contextualisation : aux alentours de 1997 quelques habitants réfléchissent à la préservation du bâtiment (ancienne maison communale) qui se détériore et est uniquement occupé par le club des jeunes. Au tout début des années 2000, une association de fait est créée avec pour 1^{er} objectif de relancer la fête villageoise. Dans la foulée, le 1^{er} PCDR (2005-2015) propose comme toute première fiche projet à conventionner, la rénovation de l'infrastructure en maison de village qui offre sur 3 étages de nombreux locaux et une toute nouvelle cuisine semi professionnelle. L'inauguration a eu lieu en 2009.

Organisation : la volonté des bénévoles a été de s'organiser en asbl ; ce qui a permis de fédérer les associations villageoises devenues membres effectifs ou adhérents de l'Espace Grand-Leez (EGL).

L'asbl se réunit en assemblée générale qui rassemble 3 membres par association et un conseil d'administration qui comprend 1 membre par association + des membres fondateurs. Elle a pour mission principale de gérer le programme des diverses activités et d'en susciter des nouvelles.

Actuellement, les mandats sont assumés par Paul-Eric Mosseray en tant que président et Jos Remacle comme secrétaire/ trésorier de l'asbl.

A côté de l'asbl, un comité de gestion gère les locations, les ressources et investit les bénéfiques dans les aménagements du bâtiment. Il est composé de membres de l'asbl, de représentants de la ville, du concierge et de représentants des associations qui occupent de manière permanente certains locaux : club des jeunes et garderie scolaire. La fonction de trésorier est assumée par Jacques Rousseau.

Une convention lie la ville à l'EGL qui doit faire preuve de pluralisme et d'esprit d'ouverture.

La comptabilité est analytique et bien distincte sous fichier Excel.

L'asbl s'est également outillée : tableaux de gestion de réservation pour les locations, possibilité de réserver des salles directement sur le site EGL tant pour l'associatif que pour des particuliers.

La communication est importante pour faire vivre pareille structure ; elle se fait via différents créneaux : site web, la lettre EGL mensuelle via une mailing list, FB + communication ciblée en fonctions des événements notamment via une collaboration avec le centre culturel.

+/- 70 bénévoles gravitent autour de l'EGL avec une volonté de valoriser les compétences des uns et des autres (ingénieur, ingénieur son, architecte, ...).

En semaine, le bâtiment tourne à plein régime et durant les WE une manifestation d'importance a souvent lieu. Aucun événement n'est interdit mais les locations à un public très jeunes doivent avoir une garantie parentale.

La tarification est préférentielle pour les activités non lucratives, l'associatif, le local, des utilisateurs privilégiés. Les tarifs sont basés sur ceux pratiqués par la ville sauf pour AG et CA gratuité et club des jeunes, concierge et garderie qui contribuent aux dépenses énergétiques.

Animation : EGL organise en direct diverses activités : GL en fête, apéro de nouvel an, promotion des artistes locaux via des concerts, du théâtre, stages artistiques. EGL s'est également spécifié : EGL-nature et environnement qui gère l'éco jardin Orée du Bois, espace de verger et jardin partagé (site dont l'aménagement complémentaire fait l'objet d'une fiche projet en lot 1 dans le 2^{ème} PCDR), EGL-saveurs via l'aménagement de la nouvelle cuisine et EGL-grands évènements.

EGL fait remarquer combien il est resté difficile d'intéresser de nouveaux membres surtout lorsqu'il s'agit de gestion. La formule actuelle est de procéder à des renouvellements de mandats tous les 5 ans et des rotations de membres tous les 2 ans : appel à renouvellement pour la ½ du CA. Un 'réservoir' de personnes qui seraient susceptibles de s'investir pourrait être l'association de parents.

La présentation se termine par le visionnement d'une capsule vidéo réalisée pour les 150 ans de l'ancienne maison communale (2017).

5. Suivis

- Les Isnes et Beuzet réfléchissent à se constituer en asbl. EGL via Jos Remacle fera parvenir les statuts de l'EGL et la présentation qui a été faite par Mr Alan Keepen en 2018 à Gembloux sur la gestion efficace et responsable des asbl (annexes 1 et 2). La présentation d'EGL sera également jointe.
- Il est signalé que Gembloux Optimist (GO), associatif de Grand-Manil, a une autre manière de s'organiser.
- Dans la même idée, ce serait intéressant d'entendre l'expérience de 'Ernage animation'.
- Il est proposé que le partage d'expériences puisse être capitalisé à la ville via l'élaboration d'un kit reprenant différents outils, supports : règlement de gestion des salles, statuts, personnes référentes,...
- Emmanuel Delsaute signale que la ville réfléchit à une cellule de soutien aux associations : calendrier des activités, matériel, location de salles,...
- Lors de la prochaine réunion de la CLDR, un topo sera fait sur cet échange.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne VAN LIERDE